

Métiers de la relation aux clients et aux usagers

Le projet personnel et professionnel de l'élève



Le projet personnel et professionnel : intentions pédagogiques

❖ **Un instrument réflexif**

❖ **Un mode de construction identitaire : mieux se connaître pour se faire reconnaître**

❖ **Une démarche coordonnée et collaborative**

❖ **Une démarche pédagogique de différenciation**

1) **Un instrument réflexif**

- Mise à distance des situations professionnelles vécues par les élèves
- Retour réflexif par la verbalisation des actions et leur description dans une dimension procédurale
- Auto-évaluation
- Formalisation des activités professionnelles
- Outil de structuration de la pensée
- Développement des capacités métacognitives (capacité à intérioriser une démarche et à la réutiliser dans un autre contexte)

2) **Un mode de construction identitaire**

- Construction progressive d'une identité professionnelle
- Connaissance de ses points forts et de ses points faibles
- Responsabilisation de l'élève
- Socialisation et valorisation de l'élève

3) **Une démarche coordonnée et collaborative**

- Le projet personnel et professionnel rassemble les activités professionnelles réalisées à l'école et en entreprise
- Le projet personnel et professionnel permet de garder le contact avec l'élève en stage et de suivre ses activités (carnet de bord)
- Coordination des acteurs (élève, enseignant, tuteur)

4) **Une démarche pédagogique de différenciation**

- L'élève sélectionne les activités professionnelles qu'il pense les plus réussies
- Les situations d'apprentissage ne sont plus standardisées
- L'élève est confrontée à une situation optimale qui correspond à ses moyens

Du champ M.R.C.U. aux baccalauréats professionnels de la filière

- Une année pour affiner :
 - Son projet personnel
 - Son projet professionnel
- Une année pour choisir le bac pro qui correspond le mieux.

Projet personnel et professionnel

- Tentative de définition :
 - Processus individualisé d'accompagnement, d'encadrement et de formation qui a pour finalité de convaincre et de permettre à chaque élève d'atteindre au moins le niveau IV de qualification.



**COMMENT ACCOMPAGNER
LES ÉLÈVES**

Les outils de l'accompagnement

- Un livret d'accompagnement
- Un tuteur
- Des outils de positionnement
- Des ateliers d'accompagnement

Livret d'accompagnement

Le livret est un outil de suivi et de coordination entre l'élève, l'équipe éducative et les parents qui jalonne le parcours en formation et fait état de ses réussites et de ses progrès en fonction d'objectifs préalablement fixés.

Un tuteur

Un professeur référent coordonne et suit le PPP pour un ou plusieurs élèves.

Outils de positionnement

Série d'exercices qui permet d'identifier les difficultés des élèves pour leur proposer un soutien personnalisé dans les disciplines générales et professionnelles. Cet outil est administré de préférence 2 fois pour pouvoir mesurer l'évolution après remédiation

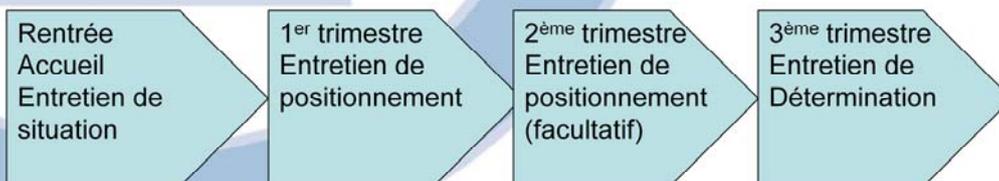
Ateliers d'accompagnement

Ils doivent permettre de soutenir les élèves en difficulté, de renforcer et de valoriser les acquis de tous.

Ils doivent privilégier une approche individualisée qui nécessite un effectif restreint.

Leur organisation est du ressort de l'autonomie accordée à chaque établissement.

Les étapes de l'accompagnement



Situation

Se connaître (ce que je suis)

Repérer mes atouts (ce que je sais faire)

Se projeter (ce que je souhaite faire)

Positionnement

Se positionner (acquis scolaires, compétences générales), plan éventuel de soutien

Faire émerger un projet (perception, atouts)

Se positionner (nouveaux acquis de formation, progrès), ajustement du soutien

Vérifier la pertinence des choix d'orientation

Détermination

Finaliser son projet en associant les parents

Motiver son choix (lettre de motivation)

Préparer son accès à la classe supérieure